

## Compte Rendu du conseil d'école du 12 novembre 2013

Ecole Maternelle d'Hastignan

### Présents :

**Equipe Enseignante** : Mme Véronique Lafeuille (Directrice, PS), Mme Béatrice Kéribin (décharge de Mme Lafeuille en PS et remplaçante le jeudi), Mme Marie Beugnot (PS/MS), Mme Sandrine Jasinski (PS/MS), Mme Hélène Boulesteix (collègue de Sandrine Jasinski, PE stagiaire en formation), Mme Sylvie Guichard (MS), Mme Sylvie Leroux (GS), M. Régis Michel (GS), remplaçant de Mmes Nathalie Lebon et Sylvie Macquignon, excusées, ainsi que Mme Valérie Raimbault.

**Mairie** : M. Philippe Ducos, élu, Commission sécurité

**Personnel Mairie** : M. Christophe Joly (coordinateur périscolaire), Mme Bénédicte Davault-Pradel (adjointe coordinateur périscolaire), Mme Micheline Delmouly (cuisinière satellite)

**DDEN** : Mme Claudie Laville

**Parents Elus FCPE** : Mme Cécile Cortinas, Mme Christelle Dissaux.

**Parents Elus API Hastignan** : Mme Valérie Bourbon, Mme Séverine Desperiez, Mme Brigitte Defoort, Mme Bérangère Marques, Mme Caroline Lacoste, M. David Defoort.

### Effectifs et organisation des classes rentrée 2013 /2014 ; calendrier scolaire.

L'effectif de l'école est de 211 enfants, répartis en : 72 enfants de petite section (PS), 81 enfants de moyenne section (MS), 58 enfants de grande section (GS).

Cette année deux mercredis sont travaillés en journée complète : le 13 novembre 2013 et le 11 juin 2014. Ces demi-journées supplémentaires rattrapent le jour de la pré-rentrée (2 septembre 2013)

Le pont de l'Ascension dans un 1<sup>er</sup> temps annoncé a été supprimé ainsi, le vendredi 30 mai sera travaillé.

### Réforme des rythmes scolaires / TAPS / CLAE.

Par la lecture d'un courrier de l'IEN (Inspecteur de l'Education Nationale) il est rappelé que le conseil d'école n'est pas le lieu pour traiter des difficultés associées aux temps périscolaires (TAPs, APS, CLAE), celles-ci devant être traitées en comité de pilotage du PEDT. Par contre c'est bien le lieu pour informer et échanger sur les modalités de prise en charge des enfants dans le cadre périscolaire.

### Effectifs en moyenne sur les temps périscolaires

- Pour l'APS du matin (7h-8h45) : 60 enfants, encadrés par 6 animateurs,
- Pour les TAPs (15h45-16h30) : 132 enfants, encadrés par 7 animateurs, 1 responsable, 1 enseignant, les ATSEMS (3 ou 4), soit 12 ou 13 animateurs. Le taux d'encadrement pendant les TAPs est en moyenne de 1 adulte pour 11 enfants.
- Pour l'APS (16h30-19h) : 70 enfants à 16h30 (départs échelonnés), 8 animateurs jusqu'à 17h30, 6 animateurs jusqu'à 18h30, 2 animateurs ensuite.
- Pour l'APS du mercredi matin : 50 enfants,
- Pour le repas du mercredi midi : 71 enfants,
- Le CLAE du mercredi après-midi : 55 enfants, 7 animateurs, le taux d'encadrement est de 1 animateur pour 8 enfants.

### TAP

Pendant le temps d'activités périscolaires (TAP de 15h45-16h30), les enfants sont divisés en 4 pôles : Pôle PS (petite section) : 40 enfants, Pôle MS classes 2 et 3 : 21 enfants, Pôle MS classes 5 et 6 : 27 enfants, Pôle GS : 43 enfants.

Pour les enfants de petite section, les activités consistent en des jeux de cour, des jeux de ballons, des rondes, etc. à l'extérieur. En cas de mauvais temps, ils utilisent la « salle de motricité ». Cela est bruyant mais aucune autre solution n'a pu être trouvée pour des raisons de locaux (4 lieux "couverts" pour 130 enfants). Le lundi soir, les enseignants installent un parcours de motricité dans la « salle de motricité », parcours utilisé le mardi par toutes les classes. Les petits sont, de ce fait, accueillis dans la « salle évolution », et peuvent, le mardi soir, bénéficier de ce parcours, pendant les TAPs.

Les enfants de moyenne section sont accueillis dans la « salle APS » et dans la « salle évolution » (sauf le lundi où ils sont accueillis dans une classe du fait de l'installation du parcours de motricité) ; les TAPs consistent en des jeux de société et divers. Depuis la rentrée des vacances de Toussaint, des ateliers chants sont mis en place le jeudi pour les moyens (en commençant par les classes 5 et 6).

Les enfants de grande section sont accueillis dans la « maisonnette ». Sur le premier cycle (de la rentrée de Septembre aux vacances de Toussaint), un enseignant a proposé une activité chant et théâtre. Presque tous les enfants de grande section y ont participé. Ce temps est un moment de plaisir avec les enfants, ils sont très contents. La réalisation d'un petit spectacle est prévue. Des activités de roller sont proposées.

Des associations pourraient intervenir début 2014 pour les TAPs (pôle artistique en particulier).

Pendant les TAPs, beaucoup d'entrées et sorties ont lieu, et la sécurité peut poser problème en particulier au niveau du portail. Il semble que la première période, où les enfants de petite section étaient principalement dans la cour, était problématique. Afin d'éloigner les petits du portail de sortie de la cour, ils seront regroupés vers l'espace "roulants" pendant le départ des parents venant chercher les enfants à 15h45.

Concernant une proposition de ne plus permettre aux parents de venir chercher leur enfant sur toute la plage de 15h45 à 16h30, ceci pour donner plus de sérénité au temps TAPs, cette décision ne peut être prise localement mais appartiendrait au comité de pilotage du PEDT. Le comité de pilotage du PEDT n'est pas le lieu pour faire remonter des problèmes de telle ou telle école, il est proposé de faire une réunion entre les responsables de l'accueil périscolaire et les représentants de parents pour discuter du temps périscolaire. Une réunion de présentation à tous les parents est également prévue d'ici la fin de l'année.

Techniquement, aucune solution n'a été trouvée pour éviter que les parents des enfants de PS et MS qui partent à 16h30 ne rentrent dans l'école pour récupérer sacs, cartables et vêtements.

### **CLAE**

Le mercredi, l'ambiance est très sereine et paisible au CLAE. C'est le jour où les enfants et les personnels encadrants « prennent le temps ». Les retours des parents sont bons mais certains déplorent l'absence de sorties. Des choses sont à l'étude pour la seconde partie de l'année scolaire : déplacement sur La Grange à Léo (site de l'élémentaire) pour préparer la transition maternelle / élémentaire pour les plus grands, piscine, jardin associatif de l'ASCO.

Les enfants qui le souhaitent font la sieste, et ils sont nombreux à la faire, même en MS et GS.

Les parents peuvent venir chercher les enfants à partir de 13h (changement par rapport à ce qui a été annoncé à la rentrée ; le portail est maintenant ouvert de 13h à 13h45). Le CLAE ouvre à 14h.

### **Fatigue des enfants**

En moyenne section, plus particulièrement, beaucoup d'enfants sont fatigués (difficulté récurrente). Dans certaines classes, des nattes et/ou des coussins sont mis à disposition des enfants pour un temps calme. Pour certains, le dortoir est proposé, au cas par cas par les enseignants, il n'est pas possible de proposer la sieste en dortoir à tous les moyens. En cas de grosse fatigue d'un enfant, et de besoin de sieste, les parents d'élèves sont invités à en discuter avec l'enseignant.

### **Décalage horaires entrées/sorties écoles maternelle et élémentaire**

Une nouvelle fois, les parents demandent un décalage des heures de sortie entre l'école maternelle et l'école élémentaire.

Les parents sont invités à formaliser une proposition, en concertation avec les autres parties et les écoles élémentaire d'Hastignan et primaire de Cérillan (en considérant également la problématique du transport scolaire).

### **Point Restaurant Scolaire (effectifs, organisation)**

Un nombre très important d'enfants est accueilli en restauration le midi : 170 repas sont servis pour 211 élèves. La restauration s'organise autour de deux services :

- Premier service avec les enfants de petite section, et la moitié des enfants de moyenne section (Classe 2 et 3) ; encadrés par 5 ATSEM (ce service se termine à 12h45).

- Second service avec tous les enfants de grande section et la moitié des moyens (Classe 5 et 6), encadrés par 4 ATSEM (ce service se termine à 13h40).

Avec l'allongement de la pause méridienne, les repas se passent plus sereinement. Les ATSEM prennent plus de temps pour servir. Il est envisageable de permuter les enfants des sections de moyen afin que ce ne soit pas toujours les mêmes qui déjeunent au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>ème</sup> service.

Le mercredi, le repas se passe très sereinement. 75 enfants mangent à la cantine, les animateurs mangent avec les enfants (un seul service de 12h à 13h).

### **Protocole et temps de travail des ATSEMs.**

La mairie a proposé aux directeurs d'école maternelle de retravailler la charte des ATSEMS (groupe de travail avec Mme Motzig, élue et M. Piqué, directeur de l'Education). Cette charte co-écrite en 2008 par la mairie et l'Education Nationale doit être modifiée en raison de la réforme des rythmes. La mairie a la volonté de travailler en partenariat avec tous les acteurs concernés par cette charte, et cela est très apprécié. D'autres temps de réflexion seront proposés avec les directeurs et un enseignant adjoint, ainsi que les cuisinières satellites avec un ATSEM adjoint. Le calendrier du projet est ambitieux : rédaction du document pour fin 2013.

Les personnels vacataires peuvent être appelés, en plus de leur mission d'ATSEM, en tant qu'accompagnatrice de bus en l'absence d'accompagnatrice attitrée. Dans ce cas, l'ATSEM arrive plus tard dans la classe, et la quitte plus tôt, ce qui ne facilite pas l'accueil des enfants (Ceci a été le cas pour la GS7).

La présence des ATSEM en demi-effectif le mercredi matin est une difficulté : les enseignants ne peuvent pas et ne font pas les mêmes choses dans leur classe lorsque l'ATSEM n'est pas présente et évoquent les difficultés de fonctionnement sans ATSEM le mercredi matin. A ce titre, le mercredi matin n'est pas une matinée d'enseignement comme les autres.

Il y a également des tâches qui ne sont plus réalisées par les ATSEM : certains locaux sont nettoyés moins régulièrement, par manque de temps (les tâches de ménage ont augmenté alors que le temps pour les réaliser a diminué). Par ailleurs, l'année dernière le mercredi était parfois consacré à l'entretien des parties extérieures de l'école (ramassage des feuilles dans la cour par exemple). Il sera nécessaire de trouver une solution, en particulier parce que les feuilles rendent difficile la bonne évacuation des eaux de pluie, dans une cour souvent inondée.

Les ATSEM participent aux TAPs et finissent actuellement soit à 16h15 soit à 16h30 (une semaine sur deux). Des discussions sont en cours pour harmoniser leur temps de présence jusqu'à 16h30. Cette question sera portée à l'ordre du jour d'un prochain CTP (Comité Technique Paritaire). Reste à savoir de quelle façon se fera la récupération de ce temps de travail supplémentaire (1h par semaine) sur le temps scolaire ou celui dédié au ménage. Les enseignants indiquent en effet que si la décision de prolonger la présence des ATSEM sur les TAPS était prise, ce serait plus facile pour les équipes périscolaires, mais serait au détriment de l'accompagnement des enfants dans les classes.

Le DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) indique qu'il est dommage que les enseignants ne soient pas consultés et concertés pour toute décision concernant l'école (cf CTP), et que des décisions soient prises sans une partie des autres acteurs de l'Ecole. La concertation de tous les partenaires permet de travailler en cohérence, avec plaisir en s'investissant pour le bien de tous. Ne pas mener cette concertation est scandaleux, et le fonctionnement serait nettement amélioré si elle avait lieu.

### **Règlement intérieur.**

Le règlement intérieur, relu et modifié pour être adapté aux nouveaux horaires, est adopté. Il est en particulier rappelé que l'école commence à 8h45 (certains parents arrivent à 9h, ce qui perturbe l'organisation du travail dans les classes et dans l'école plus généralement).

### **Point sur les travaux (à venir/demandés)**

- Râtelier à vélos : l'installation sur le côté du parking est demandée depuis longtemps.
- Placard pour rangement des PAI (Projet d'Accueil Individualisé) : achat demandé à la mairie.
- Tracé de 2 jeux de Marelle : un arbitrage budgétaire municipal a eu lieu et le tracé demandé n'a pas été accordé. Les parents proposent que la mairie fournisse la peinture et que les parents réalisent les tracés.

- Dégradation du revêtement de sol vert sous le préau : une réparation rapide des revêtements très dégradés est nécessaire (les morceaux de revêtement décollés contribuent à boucher les évacuations d'eau de pluie et les enfants les portent à la bouche).
- Portes d'entrée / anti pince doigts : Il est souhaitable de mettre un dispositif de type « groom » sur les portes d'entrées, en n'autorisant l'ouverture que dans un sens. Il serait également souhaitable de vérifier que toutes les portes utilisées fréquemment par les enfants dans l'école soient équipées d'anti pince doigts (certains sont arrachés, d'autres portes non équipées).
- Colmatage des fuites des gouttières du préau : il y a une fuite en particulier du côté de la porte d'entrée.
- Panneaux d'affichage parents d'élèves : un panneau supplémentaire est souhaité, près du portail principal. Un panneau existant au niveau de l'entrée de service pourrait être remis en état et déplacé.
- Taille de la haie : nécessité de tailler, car il devient difficile de se croiser.
- Pose de paillasons : nécessaire à toutes les entrées (local APS, entrée des classes, etc...)
- Parking : le parking refait l'année dernière pose à nouveau problème. En cas de pluie, il devient impraticable.
- Portail vert de la maisonnette : nécessité de mettre une butée au portail car sans butée il est difficile de le fermer.
- Ces points doivent être remontés en mairie via la cuisinière satellite.

### **Fonctionnement transport scolaire**

Les informations sur le bus sont sur le site de la mairie.

Le fonctionnement du bus à 15h45 ne semble pas très régulier (retards, etc.).

Il y a toujours un accompagnant dans le bus.

### **Projet d'école**

Le projet d'école a été élaboré en 2011 pour 4 ans. Les axes de travail sont le langage et la citoyenneté. Plusieurs fiches actions ont été déclinées.

Les signalétiques vertes et rouges présentes dans l'école, ainsi que la fresque avec les oiseaux sous le préau, sont le résultat de 2 des axes de travail prévus.

Cette année, les enseignantes ont choisi de travailler 2 thèmes en particulier : les contes et, en collaboration avec l'ASCO, un projet autour d'un jardin pédagogique. L'école pourrait alors disposer d'un lopin de terre pour travailler.

### **Point bibliothèque**

Il reste quelques livres à couvrir et enregistrer, mais la bibliothèque est en service. Régulièrement, les enseignants s'y rendent avec les enfants qui ramènent des livres dans la classe. Un fonctionnement avec emprunt à la maison est envisagé, au moins pour une partie des classes. Des parents bénévoles pourraient s'engager pour aider les enseignants pour les emprunts, et/ou pour les retours des livres à la bibliothèque (réunion spécifique bibliothèque à venir).

### **Point Coopérative scolaire**

Au 31 octobre, le solde de la coopérative était de 4810 €, hors les contributions des parents et le bénéfice des ventes des photos non déposés à cette date. Le budget fourniture alloué par enfant par la mairie a été réduit, la coopérative a, en conséquence, financé l'achat de fournitures nécessaires au bon fonctionnement des classes; d'autres dépenses diverses, telles que l'achat de 4 tablettes, ainsi que des abonnements à des revues pour les élèves ont été engagées pour un montant global de 2900€.

### **Spectacles, fêtes et voyage scolaire**

Noël : le budget de 4,50 € /enfant alloué par la mairie aux élèves de maternelle (qui permettait de "gros achats collectifs", tels que vélos, gros matériel de motricité) a été supprimé.

Un budget coopérative scolaire de 100 € permettra néanmoins d'offrir un cadeau collectif à chaque classe.

Un spectacle (danse et poésie), financé par la mairie et par la coopérative de l'école a eu lieu le mercredi 20 novembre.

Une sortie Cinéma est prévue le 18 décembre.

Un projet de sortie au musée d'Aquitaine (au mois de mars 2014) est également envisagé pour certaines classes (exposition sur le thème de l'art Aborigène).

Un important projet de sortie avec une nuitée à Andernos, en juin 2014 est proposé par Mme Leroux. Le montage du projet et son financement sont en cours.

**Le prochain CE est fixé au lundi 24 mars 2014.**